



Perspectives

Bulletin d'information CGT des salarié-e-s des bureaux d'études n°191

La bataille contre le contrat d'opération n'en est qu'à ses débuts.
Le 30 juin se déroulera la négociation sur cette question.
Nous avons jusqu'à ce jour pour signer et faire signer la pétition :



C'est dans ce cadre que nous avons le 15 juin 2020 fait paraître un communiqué de presse :

« Encore une fois, le patronat de la convention collective BETIC ne s'illustre pas par leurs idées progressistes dans ces crises importantes que nous affrontons. Bien au contraire, fidèles à leur néolibéralisme abscond et dangereux, SYNTEC et CINOV proposent de nouveau la négociation d'un accord pour développer les contrats d'opérations.

Et pour tenter de nous vendre ces contrats de mission, ils avancent « l'idée généreuse » de ne pas laisser les jeunes sur le bord de la route de l'emploi et de leur proposer un contrat « précaire ». Ce dispositif serait limité dans le temps, on nous a parlé de quatre ans. Mais pour qui nous prend-t-on ?

Quatre ans c'est en effet largement suffisant pour se débarrasser de celles et ceux jugés pas assez productifs. C'est aussi le temps d'habituer les esprits, et les nouveaux entrants, à une norme de travail où la peur de la perte de l'emploi facilite l'acceptation de tout et n'importe quoi. En deux mots, la fin de l'engagement contractuel se fera au bon vouloir de l'employeur du jour au lendemain et sans aucune contrepartie.

C'est inacceptable ! Notre fédération a déjà initié une pétition à ce sujet, et ne compte pas en rester là. Nous invitons les travailleurs et travailleuses, ainsi que les organisations syndicales du secteur à s'opposer avec nous à cette tentative de passage en force du patronat.

En cette période de remue-ménage économique, ce n'est certainement pas aux salarié.e.s de payer les pots cassés. De la baisse du temps de travail à celle du coût du capital, d'autres voies sont possibles ».

Montreuil, le 15 juin 2020